

Appel à candidature

Membre de l'équipe pluridisciplinaire

Référent transversal

au sein du Pôle Territorial Inclusif

(H/F/X)

Année 2025 · 2026

Engagement temporaire au sein de l'équipe pluridisciplinaire tel que prévu par l'article 6.2.6-5 du Code de l'enseignement

Période de candidatures internes : Lundi 14 avril au Vendredi 25 avril 2025 à 18h.

Période de candidatures externes : Lundi 21 avril au Vendredi 16 mai 2025 à 18h.

REFERENT TRANSVERSAL

Nature du travail

Le **Référent Transversal** travaille en lien étroit avec la coordination du Pôle et l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire indépendamment du secteur auquel ils sont attachés. Il veille à ce que les actions et décisions prises au sein des différents secteurs respectent la culture et les valeurs du pôle en collaboration avec l'ensemble des membres des différents secteurs, tout en favorisant le développement personnel de chaque membre de l'équipe. Son rôle et ses missions sont complémentaires à celles des autres membres de l'équipe. Il prend en compte les réalités de terrain qui caractérisent chacun des secteurs.

Promotion des valeurs et de l'identité du Pôle Territorial Inclusif

- Participer activement à la définition et à l'ancrage de la culture organisationnelle du pôle au sein de l'équipe pluridisciplinaire ;
- Sensibiliser, informer, transmettre les valeurs en lien avec les missions du pôle aux membres de l'équipe ;
- Sensibiliser, informer, communiquer la vision et la direction prise par le Pôle Territorial Inclusif aux membres de l'équipe pour atteindre ses objectifs ;
- Analyser et participer à la rédaction du rapport d'activités pour proposer des pistes d'amélioration ;
- Gérer dans un esprit de mutualisation les ressources créées dans le cadre des missions du pôle ;
- Mettre en œuvre, en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire, l'annexe du plan de pilotage.

Accompagnement de l'équipe pluridisciplinaire

- Accueillir et accompagner les nouveaux membres du personnel, en collaboration avec le référent de secteur ;
- Réfléchir et planifier les formations continues dans le respect du Décret Formation Continue pour les membres de l'équipe pluridisciplinaire afin de permettre le développement personnel ;
- Favoriser l'échange de pratiques entre les différents membres de l'équipe indépendamment de leur secteur ou de leur fonction au sein du pôle ;
- Soutenir les activités réflexives pour la construction du sentiment d'équipe et d'appartenance au pôle, ses valeurs, sa vision et son fonctionnement en travail collaboratif ;
- Proposer des outils transversaux au regard des demandes et besoins de l'équipe pluridisciplinaire.

Relation et Communication

- Favoriser la mise en place d'une communication explicite et constructive au sein de l'équipe pluridisciplinaire ;
- Favoriser la mise en place de liens avec les écoles partenaires ;
- Sous la responsabilité de la coordination participer à la communication interne et externe du pôle (réseaux sociaux, site internet, documentation, courriers, etc.).

Logistique et Organisation

- Participer à la réunion hebdomadaire avec la coordination ;
- Participer selon les sujets et les demandes aux réunions du comité d'accompagnement, aux réunions avec la coordination, aux réunions avec les référents de secteurs, aux réunions avec l'équipe administrative, aux réunions de secteurs, aux réunions dans les écoles partenaires, aux réunions dans les écoles coopérantes (par exemple les conseils de participation où les AR sont à l'ordre du jour) ;
- Organiser des réunions et des journées thématiques en fonction des besoins.

REFERENT TRANSVERSAL

Conditions de travail

Une charge hebdomadaire de prestation à temps partiel (minimum de 18 périodes) ou à temps plein (36 périodes de 50 minutes) en fonction des préférences du candidat.

Un bureau propre au référent transversal sera mis à sa disposition au sein du pôle (156, boulevard Brand Whitlock · 1200 Woluwe-Saint-Lambert. Le travail à domicile non-récurrent pourra être mis en place quand les missions le permettent.

Le référent transversal disposera :

- d'une licence Office 365A3
- une adresse de courrier électronique du pôle,
- un ordinateur portable
- un téléphone professionnel pour l'équipe avec abonnement.

Le référent transversal se rendra disponible durant les périodes de TC inhérentes aux membres de différents secteurs et celles du Noyau Central. Ces réunions ont lieu les mardis, jeudis et vendredis (voir horaire ci-dessous).

ORGANISATION DU NOYAU CENTRAL

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
PERIODE 1					8h45-9h35: Concertation Noyau Central
PERIODE 2					9h35-10h25 : Concertation Noyau Central
PERIODE 3					10h25-11h15 : Construction de projet
PERIODE 4		11h10-12h: Travail collaboratif (équipe pluri)		11h10-12h: Travail collaboratif (équipe pluri)	11h15-12h05: Construction de projet
	35 minutes minimum	35 minutes minimum		35 minutes minimum	35 minutes minimum
PERIODE 5		12h35-13h25: SEE (équipe pluri)		12h35-13h25: SEE (équipe pluri)	12h40-13h30: Construction de projet
PERIODE 6		13h25-14h15: SEE (équipe pluri)		13h25-14h15: SEE (équipe pluri)	13h30-14h20: Construction de projet
PERIODE 7		14h30-15h20: SEE (équipe pluri)		14h30-15h20: SEE (équipe pluri)	
PERIODE 8		15h20-16h10: SEE (équipe pluri)		15h20-16h10: SEE (équipe pluri)	

Missions du Noyau Central	34P
Travail collaboratif	2P
Temps de midi obligatoire	35 minutes minimum

Les frais de déplacements seront couverts par un abonnement aux transports en commun (zones de Bruxelles et Brabant-Wallon)

Les déplacements pour « missions » (déplacements dans le cadre de leurs missions entre deux établissements, à l'exclusion des trajets entre le lieu de travail et leur domicile) seront remboursés au tarif en vigueur.

LE PÔLE TERRITORIAL INCLUSIF

Procédure pour postuler

La politique du Pôle Territorial Inclusif est axée sur la diversité et l'égalité des chances. Nous recrutons les candidat·e·s en fonction de leurs qualités, indépendamment de leur âge, leur sexe, leur origine, leur conviction, leur handicap, leur nationalité, etc.

Pour des raisons d'ergonomie de lecture, cet appel d'offre n'est pas rédigé en écriture inclusive mais il s'adresse néanmoins tant aux hommes qu'aux femmes, ainsi qu'aux personnes non-binaires.

Si vous souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables durant l'entretien de recrutement, nous vous invitons à le mentionner lors de votre candidature.

Candidature interne

Afin de simplifier les candidatures internes, **le CV ne sera pas demandé cette année aux personnes déjà en poste**, étant donné que ces documents ont été transmis les années précédentes.

Par ailleurs, **la lettre de motivation prend cette année la forme d'un formulaire structuré**, composé de trois questions ciblées. Ce choix permet de concentrer les éléments essentiels dans un seul espace, d'avoir une lecture plus claire des positionnements, et d'inviter chacun·e à une réflexion plus dynamique sur sa place et son engagement dans le projet du Pôle.

Les candidatures pour toutes les fonctions sont à adresser au Pôle Territorial Inclusif via le formulaire suivant au plus tard pour le vendredi 25 avril 2025 à 18h.

<https://forms.office.com/e/16GXPHpBdS>

Candidature externe

Les candidatures pour toutes les fonctions sont à adresser au Pôle Territorial Inclusif par e-mail : recrutement@pole-territorial-inclusif.be au plus tard pour le vendredi 16 mai 2025 à 18h.

Toute candidature doit être composée des éléments suivants :

- La complétion du formulaire suivant : <https://forms.office.com/e/uCCTZNbvs6>
- Une **lettre de motivation** mentionnant la·les secteur·s, la·les charge·s horaire pour la·lesquelle·s le·la candidat·e postule et qui met en avant les compétences spécifiques du candidat pour la fonction;

ET

- Un **curriculum vitae** actualisé mettant en évidence les formations spécifiques et l'expérience acquise dans le spécialisé et/ou en intégration ainsi que les formations spécifiques et l'expérience acquise que le·la candidat·e jugera utile pour la fonction.